

Comite de direction

Réunion du 06/09/2022

Président en visioconférence :

M. Pierre MICHEAU

Présents :

Mme Emmanuelle CONTRERAS,

MM. Thierry LESVIGNE, Pierre FABRE

Présents en Visioconférence :

Mme Caroline MERLIN

MM. Pascal RIOU, Cédric LOPEZ,

Assistent :

MM. Frédéric BAUDIN, ROQUE Cédric

MM. Maxime LOPEZ, Kévin FROUTE, Damien TRASTET (en visioconférence)

Excusés :

Sandra ESPEUT, Henry MONTESPAN, Nordine CHAMLAL, Fabienne GINER, Nicolas BELLEGUEULLE, Nicolas FROMENT, David CARRASCO, Alexandre BANDIERA, Frédéric BOUILLERE, Patrice BOFFELLI, Sébastien VIVO, Gilles DODEMAN, Franck VARILLES, Pierre QUEAU.

Sommaire

1	Points du Président
2	Présentation des nouveaux salariés
3	Validation des membres de commissions
4	Validations des règlements des compétitions
5	Points CDA
6	Gestion des services civiques
7	Attribution des mutés supplémentaires (éducateurs)
8	Demande de Narbonne Montplaisir en Futsal
9	Situation financière des clubs
10	Questions diverses
11	Points Techniques

Actualités du District

Félicitations à Emmanuelle CONTRERAS

Le Président du District félicite Emmanuelle CONTRERAS pour sa nomination au club des 300 femmes dirigeantes lancé par le CNOSEF.

Lancement du partenariat avec l'Indépendant

Le Président du District annonce le lancement d'un nouveau partenariat avec le journal l'indépendant qui permettra notamment la parution d'une page hebdomadaire consacrée au Football. Ce partenariat sera le moyen de mettre en lumière l'activité du District et des clubs.

Démission de Franck CARRIQUI et Jean-Luc MORIN du Comité Directeur

Le Président annonce les démissions de MM. Franck CARRIQUI et Jean-Luc MORIN du Comité Directeur.

Un remplacement sera effectué dès la prochaine AG.

Remerciements à David DURUSSEL

Le Président du District tient à remercier monsieur David DURUSSEL pour sa participation au stage de rentrée des arbitres du 3 Septembre.

Présentation des nouveaux salariés

Deux nouveaux salariés ont rejoint le District en cette rentrée :

- Frédéric BAUDIN qui est le nouveau CT DAP du District de l'Aude en remplacement de Yoann VINCENT parti dans l'Hérault.
- Kévin FROUTE, apprenti chargé de l'organisation des événements du District.

Validation des règlements des compétitions

Le Comité Directeur valide les modifications règlementaires proposées par les commissions des seniors et des féminines en lien avec la commission de révision des textes.

- [Règlement des seniors](#)
- [Règlement des féminines](#)

Validation des commissions du District

Le Comité Directeur valide la liste des commissions pour le début de saison.

Commission Arbitrage	Commission du Statut de l'arbitrage	Commission des actions citoyennes et sociales	Commission de la valorisation des bénévoles
Fredéric Bouillère	Fabre Pierre	Contreras Emmanuelle	Merlin Caroline
Kerroux Maxime	Lesvigne Thierry	Pilain eva	Pascarel Jean-Luc
Guichou Maxime	Cathala André	Annie Vencell Favier	Contreras Emmanuelle
Lacote Georges	Quéau Pierre	Thierry Draï	
Fabre Pierre	Barreau Georges	Sandra Espeut	
Lesvigne Thierry		Iquel Marie-hélène	
Remi Fabre		Lydéric Espeut	
Piquemal pascal		Biard Joris	
Abedellah Azrou		Vincent Louise	
Francois Padjen		Sage Elodie	
Christophe Martinez			
Thibault de Saint Gilles			
Nathan Ramdani			
Barreau Georges			

Commission féminines élite	Commission féminines jeunes et seniors	Commission futsal	Commission des terrains et infrastructures
Sébastien Vivo	Sandra Espeut	Tayebi Jihed	Lopez Cedric
Girard Axelle	Contreras Emmanuelle	Ali Anfane	Sylvain Nicolas
Biard Joris	Pilain eva	Eddy Boujnane	
	Girard Axelle	Dorian Gustiez	
	Perramond François	Florian Barrios	
		RAMON Thierry	

Commission d'entraide	Commission des Présidents	Commission seniors	Commission jeunes
Sandra Espeut	Lopez Cedric	Bandiera Alexandre	Varilles Franck
Tisseur jerome	Nordine Chamlal	Frédéric Reffle	Tisseur Jerome
Annie Vencell Favier	Franck Varilles	Bertona Lorenzo	Pascarel Jean-Luc
Contreras Emmanuelle		Girard Axelle	Drouin Alain
Christian Varilles		Laurent Vouriot	Carrasco David
		Gaelle Bombail	Galinier Ludovic
			Boffelli Patrice
			Laurent Vouriot
			Biard Joris

Commission foot à l'école	Commission statuts et règlements	Révision des textes	Commission Médicale
Boffelli Patrice	RUIZ Michel	Quéau Pierre	Montespan Henri
Annie Vencell Favier	Teixeira Antonio	Pascal Riou	
Genovese Frédéric		Contreras Emmanuelle	
Talandier Francis			

Commission Technique

CAMPAGNARO Philippe
ESCALIER Lionel
FAVIER Julien
GINE Georges
GIRARD Axelle
MARRILLAT Mickaël
MARTINEZ Bruno
MAURIN François
MONTESPAN Charles
MORIN Jean-Luc
OLIVER François
PEREZ Fabien
RATABOUIL Gérard
RATABOUIL Jean
REFFLE Frédéric
SIRE Chirstophe

Conseillers
Techniques BAUDIN Frédéric
ROQUE Cédric

Représentant
des Jeunes CARRASCO David

Cette liste est susceptible d'être complétée lors des prochains Comités Directeurs.

Points de la commission des arbitres

Le Comité Directeur valide le règlement intérieur de la CDA disponible sur le site du District :

- [Règlement intérieur de la CDA](#)

ainsi que la liste des Arbitres et des Observateurs pour la saison 2022/2023 disponibles sur le site du District :

- [Liste des Arbitres](#)
- [Liste des observateurs](#)

Gestion des services civiques

Le District a renouvelé son agrément pour 3 saisons à compter de la saison 2022/2023. Cet agrément permet de mettre à la disposition des clubs 35 volontaires pour des missions de 8 mois.

Les clubs ont pu se positionner pour faire des demandes d'accueil de jeunes et voici la répartition qui a été décidée par le Comité Directeur en fonction des critères de structuration et de nombre de jeunes accueillis :

Clubs	Postes accordés
Trapel Pennautier FC	3
Narbonne UFC	1
Lezignan UF	2
Malves ES	1
FC Hautes corbières	1
FA Carcassonne	3
TREBES FC	3
SC Narbonne Montplaisir	2
Haut Minervois Olympique	2
Club Olympique Castelnaudary	2
Carca Futsal Agglo	1
GF Piège Lauragais Malepère	2
FC Briolet	2
FF Bassin Carcassonnais	3

Armissan	1
Sallèlois FC	1
Malepère FC	1
GPT Fresquel Cabardès	1
FC Corbières Méditerranée	3
	35

Toutes les demandes qui parviendraient au District à partir de la publication de ce présent PV seront encore étudiées mais seront conditionnées soit au désistement d'autres clubs figurant dans la liste ci-dessus, soit à l'acceptation par le SDEJS de postes supplémentaires.

En complément, une réunion d'information sera organisée en lien avec le SDEJS afin de lancer les missions des jeunes : le Jeudi 6 Octobre entre 12h30 et 13h30.

La présence des volontaires et des tuteurs ou Présidents est indispensable pour démarrer les missions dans de bonnes conditions.

Statut des éducateurs : attribution de mutés supplémentaires

Comme les prévoient le règlement des dispositions communes du District, les clubs ont la possibilité de bénéficier de mutés supplémentaires lorsqu'ils disposent d'un encadrement diplômé.

Certains clubs ont effectué une demande auprès du District

TRAPEL
PENNAUTIER

Entraîneur BMF

2 mutés en équipe 1

LIMOUX FC

Entraîneur module senior

1 muté supplémentaire en équipe 2

RAZES OI

Entraîneur BEF

2 mutés en équipe 1

Les personnes référencées auront l'obligation d'être présentes sur les feuilles de matches des équipes qui bénéficient de ce muté. Les commissions compétentes vérifieront la présence des personnes sur les FMI et pourront retirer l'accord du muté supplémentaire en cas de manquements.

Demande du club de NARBONNE MONTPLAISIR

Le Club de Narbonne Montplaisir a transmis une demande au District pour intégrer le championnat R2 Futsal en lieu et place des clubs qui ont refusé cette montée.

Narbonne Montplaisir a terminé 4^{ème} de son championnat.

Le club classé premier a refusé la montée, le club classé 2^{ème} est monté et le club classé 3^{ème} est en inactivité pour la saison 2022/2023.

Le Comité Directeur décide de procéder à une dérogation exceptionnelle et uniquement parce que le championnat Futsal est en phase de développement en proposant cette montée supplémentaire au-delà du club classé 3^{ème} sous réserve qu'elle soit acceptée par les commissions compétentes de la ligue.

Demande d'affiliation : Lézignan SC

Le District a reçu une demande d'affiliation du club de LEZIGNAN SC. L'association support de ce club a déjà été utilisée pour deux précédents clubs, dont un présentant une dette au District.

Il a donc été demandé de régler cette dette afin de pouvoir valider l'affiliation du club comme le prévoient les règlements du District.

Le Comité Directeur précise que l'affiliation ne pourra en tout état de cause se faire qu'après règlement de cette dette.

Par ailleurs, le Comité Directeur indique que dans la mesure où les engagements seniors sont à présent clos et où la procédure d'affiliation n'est toujours pas validée, il ne sera plus possible de participer au championnat D4 pour la saison 2022/2023.

Le Président
M. Pierre Micheau

Le secrétaire général

